DEPARTEMENT DU MORBIHAN

VILLE DE GUIDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Quinze le Trente et Un Mars à 20 heures 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur François AUBERTIN, Maire.

Etaient également présents : J. Daniel, F. Ballester, AM. Goujon, D. Guillerme, M. Foidart, P. Cormier, F. Téroute, J. Grévès, F. Hervé, A ; Buzaré, L. Monnerie, G. Thiery, D. Renouf, JJ Marteil, V. Robin-Cornaud, L. Médica, D. Capart, S. Caroff, Z. Dano, MC Couf, L. Delacroix, C. Jourdain, MF Guillemot, AM Garangé, C. Pecchia, M. Le Teuff, M. David, PY Le Grognec, Conseillers municipaux

Absents excusés - Procurations:

Patrick Guilbaudeau qui a donné procuration à François Aubertin Laure Détrez « « à Michelle. David Robert Hénault « « à Maurice Le Teuff Pierrick LE DRO « « à Caroline Pecchia

Secrétaire : Marylise FOIDART

Date de la convocation : 25 Mars 2015 Date de l'affichage : 25 Mars 2015 Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 33 (32 pour le compte administratif)

2015 - 39 : Acquisition parcelle Le Bail

Rapporteur: J. DANIEL

Il s'agit de l'acquisition d'une parcelle située entre Parc Kerhuen et la future voie de contournement Est.

Elle est cadastrée ZV 431 et sa contenance est de 1,182 hectare. Elle appartient à l'indivision Le Bail de Kerleho.

Son acquisition est possible, en accord avec la famille Le Bail, aux mêmes conditions financières que celles qui ont été consenties par le Conseil Général sur des terrains voisins, dans le cadre du projet de voie de contournement Est, soit à 1 € le m² (0,50 € le m² comme indemnité principale, et 0,50 €/m² pour d'autres indemnités.

La parcelle est stratégique pour la commune, notamment pour la construction du « périphérique vert », circuit de randonnée entourant Guidel centre, et des liaisons piétonnes entre le Tro Kreisker et les Cinq Chemins.

L'opération 2015 de plantations « 1 enfant, 1 arbre » y sera réalisée.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

Vu l'avis de la commission des Travaux, de l'Urbanisme, de l'Environnement et du Développement Durable, de l'Agriculture, de la Sécurité, de la Vie des Quartiers et des Gens du Voyage du 12 mars 2015 ;

AUTORISE l'acquisition de la parcelle cadastrée ZV 431, d'une surface de 11 820 m², appartenant à l'indivision Le Bail de Kerleho, pour la somme de 11 820 €

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les actes et documents nécessaires à cette acquisition.

DIT que tous les frais, notamment d'actes et de géomètres, seront à la charge de la commune

Adopté à l'unanimité

POUR EXTRAIT CONFORME, GUIDEL, le 1er Avril 2015 Le Maire, François AUBERTIN